

Avril 2019 - Concours de Sauts d'Obstacles

Sam 06	Cheratte	C3B
Dim 07	Cheratte	C3A
Ven 12	Welkenraedt	YH
Sam 13	Welkenraedt	C3B
Dim 14	Welkenraedt	Poney
Sam 20	Filot	C3B
Dim 21	Filot	C3A
Lun 22	Filot	Accueil
Ven 26	Melen	YH
Sam 27	Moresnet	C3B
Dim 28	Moresnet	C3B

Il est bien entendu que, durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.

Le bon geste à partir de jeudi 18h00 : www.gepl.net, pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.

Tout changement de cheval ou de cavalier dans la liste de départ est autorisé, moyennant une amende de 5,00 € payée lors de la confirmation. Simn, la paire sera HC.

LA CTO INFORME :

Les inscriptions peuvent se faire :

OFFLINE : par mail (secretariat@gepl.net) ou fax (04/2770304) au GEPL

ONLINE : via le site de la FRBSE (www.equibel.be)

En 2019, les inscriptions SUR PLACE de la paire cavalier/cheval, en concours GEPL et ORV, sont majorées de 4,00€ par passage (si inscriptions autorisées).

! IL N'Y A PLUS D'ÉPREUVES JOUXTANTES (sauf 120/125cm) !

Chaque épreuve participe au CHALLENGE de la hauteur correspondante (sauf clear round).

Fourchette de temps idéale : pour les hauteurs de 40cm à 70cm + la première épreuve de 80cm : voir règlement sportif 2019, articles 4.2.4 et 5.6

Le 26 avril 2019 - MELEN

Organisateur : Ecurie Lempereur
18 rue du Moustier, 4633 Melen
Responsable : G. Lempereur 0477/345949

Président de Jury : J. Goeme
Chef de piste : M. Legat
Vétérinaire : Dr A. Descamps

Terrain : Outdoor 80 / 40
Paddock : Manège 50 / 25

Clôture des inscriptions :
LUNDI 22 avril offline
MARDI 23 avril online

Vendredi 26 avril 2019 - CSO YH RF 30160

Ep 1	4 ans tardifs	J03-J16	BASC	238.1.1
Ep 2	4 ans + 5 ans tardifs	J03-J16	BASC	238.1.1
Ep 3	5 ans + 6 ans tardifs	J03-J16	BASC	238.1.1
Ep 4	6 ans + 7 ans tardifs	J03-J16	BASC	238.1.1

**Voir règlement du
Championnat GEPL
des Jeunes Chevaux (YH)**

